



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 11 septembre 2000

Conseillers en exercice : 45

Votants : 39

Convocation du Conseil Municipal :
le 22 août 2000

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 13 septembre 2000

**Construction de l'Hôtel Administratif Municipal et de la salle de
diffusion - lot n°13 Métallerie - Avenant de transfert**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC, Maire

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Claude VITELLINI, Mme Catherine REYSSAT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Isabelle ANELONE

Secrétaire de séance : Isabelle ANELONE

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Nadine PINSON donne pouvoir à M. Robert LEON.
M. Jean-Robert BEJUGE donne pouvoir à M. Claude PAGES.
M. Luc DELAGARDE donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Pierre GUERIT.

Excusés :

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Christiane DRAPET, M. Hervé LAMPIN, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Jacques VANDIER

DELIBERATION D200408

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 septembre 2000

Centre d'Etudes Urbaines

**Construction de l'Hôtel Administratif Municipal et de la salle de
diffusion - lot n°13 Métallerie - Avenant de transfert**

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Le marché de travaux lot n°13 métallerie (marché n°156/98) a été dévolu et notifié au groupement d'entreprises SARL QUIARD et PITAU Dominique "la Forge de la Belle".

L'entreprise QUIARD a été vendue à la SARL Jérôme MARCHET. Cette dernière ne souhaite pas reprendre le marché ci-dessus et demande son retrait en droits et obligations du marché.

Compte tenu des capacités et moyens de l'entreprise PITAU "la Forge de la Belle", il est proposé de maintenir le contrat et de constater ce transfert par avenant au dit marché.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant au marché du lot n°13 Métallerie
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer cet avenant avec l'entreprise PITAU Dominique "la Forge de la Belle".

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 39

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Robert LEON

[Ordre du jour](#)